

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

↳ [Espace presse](#)🐦 [@Rennes\\_presse](#)

Lundi 23 août 2021

Communiqué d'Honoré PUIL, Vice-président de Rennes Métropole, délégué à l'habitat et au logement

## Rentrée universitaire 2021 – Logements étudiants

Selon les études des différentes associations étudiantes (FAGE-UNEF) sur le coût du logement pour la prochaine rentrée universitaire, Rennes Métropole avec un loyer mensuel moyen, charges comprises, de 433 euros se situe loin derrière Paris (850 €), Bordeaux (561 €), Montpellier (500 €) ou Strasbourg (495 €). Rennes arrive ainsi en 23<sup>ème</sup> position des villes pour le coût du logement étudiant.

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, Rennes Métropole s'engage depuis plusieurs années à favoriser la construction de logements pour les étudiants. Avec en 2020, près de 7000 places en résidences universitaires, 2700 places en résidences services et 2143 places en résidences écoles, Rennes Métropole fait partie des métropoles qui répondent le mieux à l'augmentation du nombre de ses étudiants (+ 27 % en 10 ans). D'ici à 2023, c'est un potentiel de plus de 1150 logements étudiants supplémentaires qui sont attendus.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les livraisons de studios réalisées par la promotion immobilière privée dans le secteur diffus. À noter également que 22 % des étudiants rennais logent chez leurs parents.

Dans le cadre de la crise de la COVID 19, un fonds d'urgence logement a notamment été mis en place et pu bénéficier aux étudiants qui en ont fait la demande.

La Métropole entend également favoriser l'accès et l'information au logement. Elle finance en collaboration avec la caisse d'allocations familiales (CAF), un Point Info Logement dédié aux jeunes en lien avec le 4bis. Ainsi, le 4bis édite chaque année un guide complet qui recense l'ensemble de l'offre.

Afin de mieux préparer l'avenir, Rennes Métropole s'est doté en lien avec son agence d'urbanisme et ses différents partenaires (Crous, écoles, universités, Agence départementale d'information sur le logement, bailleurs, gestionnaires de résidences...), d'un Observatoire Territorial du Logement Étudiant qui a pour objectif de structurer la connaissance de l'offre existante en logements étudiants

---

et d'éclairer sur les besoins associés. Le futur Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole, en préparation pour 2023, s'appuiera sur les données et analyses de cet observatoire.

**Honoré PUIL**  
**Vice-président de Rennes Métropole**  
**Délégué à l'habitat et au logement.**